

# Lentilles intraoculaires préchargées – Micropure 123 et Isopure 123 – Physiol/BVI

## Information destinée aux établissements de santé

Cette action de sécurité est enregistrée à l'ANSM sous le n° R2435592. Pour toute question, merci de vous adresser directement à l'émetteur de l'action de sécurité.

L'ANSM a été informée de la mise en œuvre d'une action de sécurité effectuée par la société Physiol/BVI.

Les établissements de santé concernés ont reçu le courrier ci-joint.

Téléchargez le courrier de la société Physiol/BVI

